



## PRÉ-INSCRIPTION à l'école primaire publique de Saint-Vivien

### LES PIÈCES À FOURNIR

#### Dans tous les cas :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de - 3 mois (copie facture EDF, Télécom...)
- Certificat médical attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires à son âge (DT Polio = antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélique)

#### A fournir en plus pour une 1<sup>ère</sup> inscription (maternelle) :

- Certificat médical attestant que l'état de santé et de maturation physiologique de l'enfant est compatible avec la vie collective en milieu scolaire.

#### A fournir en plus pour les enfants déjà scolarisés :

- Certificat de radiation de la précédente école.

#### Les démarches à accomplir :

- ❶ Apportez tous les documents en mairie.
- ❷ La mairie vous délivrera un certificat de pré-inscription
- ❸ Vous contacterez la Direction de l'école pour l'inscription définitive (Tél. 05 46 56 07 39)